59me Année — Nouvelle Série — No 430 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 17 AVRIL 1954.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Concours de photographies d'amateurs

organisé par le Ciné-Photo-Club Sisteronnais
avec le concours du Syndicat d'Initiative de Sisteron

Article 1 — Conditions d'admission : Concours ouvert à tous les amateurs photographes de la région de Sisteron. Les organisateurs entendent par là, région naturelle ayant pour centre Sisteron, et se réservent le droit de refuser les inscriptions qui ne paraitraient pas répondre à cette idée.

Les professionnels patentés ne peuvent prétendre qu'à une participation hors-concours et éventuellement qu'à un classement séparé, sans attribution de prix.

Article 2 — Les concurrents doivent déposer au Syndicat d'Initiative, dernier délai le 5 Mai, les épreuves qu'ils désirent soumettre au jury.

Article 3 — Format 13 x 18 (photo agrandie à 13 x 18). Nombre d'épreuves maximum : 3.

Article 4 — Sujets : Catégorie A : Actualité, reportage (sport, accident, personnalités de passage, etc...)

Catégorie B : une vue inédite de Sisteron. Par inédite les organisateurs entendent :

a) qui ne soit pas la reproduction d'un cliché utilisé en illustration ou en carte postale.

b) qui ne rappelle pas un angle de prise de vue tendant à imiter ce qui est dit au paragraphe ci-dessus.

c) en dernier ressort, la décision du jury sera sans appel.

Catégorie C : scène familiale (réunion familiale ou amicale, portrait d'enfants, animaux, etc...)

Nota — Les concurrents peuvent présenter à leur choix : soit une photo dans chaque catégorie, soit 3 ou 2 dans une des catégories. Le nombre 3 est un maximum limitatif, mais on peut aussi bien ne présenter qu'une ou deux photos.

Article 5 — Le jury donnera d'abord un classement pour chaque catégorie (ce qui fera 6 photos en tout) participeront au classement général qui ne tiendra pas compte des catégories A B et C.

Les photos seront jugées du point technique, artistique, originalité, etc.

Article 6 — Prix : un prix par catégorie ; un prix au classement général.

Article 7 — Les négatifs restent la propriété des concurrents. Les épreuves présentées deviennent la propriété des organisateurs à titre d'archives. Ceux-ci s'engagent à ne pas les utiliser, à quel titre que ce soit, sans l'autorisation écrite du concurrent.

Pour tous renseignements, consulter le Syndicat d'Initiative.

CHRONIQUE AGRICOLE

LA TAVELURE

Parmi les maladies des arbres à pépins, dûes à des champignons, la Tavelure est sans doute la plus redoutable. Les arboriculteurs en connaissent bien les manifestations : au printemps apparaissent sur les feuilles et les jeunes rameaux, puis sur les fruits, de petites tâches brunes ; les feuilles jaunissent et, en cas de forte attaque, elles peuvent se dessécher complètement et tomber.

Sur le bois, la Tavelure provoque la formation de petites crevases chancreuses qui, elles aussi, entraînent le dessèchement et la mort des rameaux.

Sur les fruits enfin, les tâches de Tavelure donnent naissance à une zone liégeuse qui cesse de croître ; les fruits se déforment, se crevassent et même éclatent.

Les germes du champignon passent l'hiver dans les feuilles malades tombées sur le sol à l'automne. Au printemps, ces germes sont transportés par le vent sur les arbres. Lorsque le temps est humide et la température suffisamment élevée, ils contaminent les feuilles et les jeunes rameaux, et les premières tâches apparaissent. La maladie continue ensuite son développement pendant tout le printemps et l'été.

C'est avant que le champignon pénètre dans les tissus de l'arbre qu'il convient de traiter. Bien entendu, le mieux est d'empêcher les premières contaminations. C'est pourquoi il est avantageux d'intervenir à l'occasion du traitement d'hiver en ajoutant à la bouillie d'huile ou de colorant un produit à base de cuivre.

On constitue de la sorte un dépôt de cuivre sur les branches, dépôt fixé par l'huile, véritable barrière aux attaques printanières de la Tavelure.

Tous les produits à base de cuivre ne sont pas compatibles avec les émulsions huileuses. C'est ainsi qu'on ne peut pas employer la bouillie bordelaise. Il faut avoir recours à un produit neutre, l'oxychlorure de cuivre.

En cours de végétation, il faut continuer à prévenir les invasions de Tavelure par des traitements exécutés chaque fois que les conditions atmosphériques sont favorables à de nouvelles contaminations. Il suffit pour celà de se conformer aux indications des Stations d'Avertissements Agricoles du Service de la Protection des Végétaux.

Si le cuivre est le produit recommandé au départ de la végétation, il doit être remplacé après la floraison par un fongicide de synthèse. Le cuivre, en effet, peut provoquer des brûlures sur les jeunes fruits et sur le feuillage lorsque le temps est frais et humide.

Les fongicides de synthèse au contraire, et notamment le Zinède, sont inoffensifs tout en assurant une excellente protection contre la Tavelure.

F. TARDY.
Ingénieur Horticole.

Ecole de Musique

En fin du premier trimestre 1954 il a été procédé à l'examen des élèves de l'Ecole de Musique. Les classements se sont avérés très difficiles car dans chaque catégorie on peut dire que les élèves se trouvent tous à peu près dans le peloton de tête et les écarts de points sont très minimes. Néanmoins les classements suivants ont été établis :

Cours Elémentaire (Première année de solfège) : 1er Dagnan Bernard ; 2e Arnaud Robert ; 3e Artel Danielle ; 4e Brock André ; 5e Brock Georges ; 6e Dagnan Claude ; 7e Allais Régine ; 8e Lamiraux Daniel ; 9e Figuière Jean Jacques; 10e Revest Jean-Claude; 11e Pascoet Jean-Paul ; absents, non classés : Damour Aimé et Roman Alain.

Cours Moyen (Deuxième année de solfège) : 1er Pulvérail Bernard ; 2e Giraud Claude ; 3e Blanc Gilbert ; 4e Brouchon Bernard ; 5e Blanc André ; 6e Chauvin Jean-Paul ; 7e Bénis Bruno ; absent non classé: Peira Jean.

Cours Supérieur (Première année d'instrument) : 1er Laugier Jean-Pierre ; 2e Thunin Jean-Pierre ; 3e Mévolhon Maurice ; 4e Plume Henri.

De sérieux progrès ont été constatés grâce au travail et à l'assiduité des élèves, mais surtout grâce au travail et à la patience et la science de M. Verplancken, leur dévoué directeur.

Nous tenons à attirer l'attention des élèves et de leurs parents pour leur signaler que la fin du prochain trimestre marquera également la fin de l'année scolaire. En conséquence, le classement sera plus sérieux encore.

P. la Commission : L. CASTEL.

SPORTS

Sisteron-Vélo bat l'U. S. Touraine par 7 buts à 1

La victoire remportée par les locaux sur l'U. S. de La Tour d'Aigues, par 7 à 1, n'a été acquise qu'en deuxième mi-temps.

Ce score, très lourd pour les visiteurs, réflète bien la partie car les Sisteronnais ont nettement dominé.

Un nombreux public, par suite de l'importance du match, assiste malgré la pluie qui tombera pendant toute la partie.

Un terrain glissant et une balle très lourde n'ont pas rendu la partie agréable.

Avec cette victoire, Sisteron-Vélo termine en beauté la saison officielle.

TOURNOI DE SIXTE DE LARAGNE

Chez nos voisins et amis, sur le Stade du Pigeonnier, se déroulera, après-demain Lundi de Pâques, le premier Tournoi de Sixte de cette ville organisé par le Laragne-Sports.

Parmi les nombreux engagés, notons l'Olympique de Marseille, Foot-Ball-Club de Grenoble, Racing-Club de Gap, Cercle Sportif de Gap, U. S. St-Auban, Sisteron-Vélo, ainsi que les meilleures équipes régionales.

A 21 heures, dans la salle de l'Hôtel du Globe, aura lieu le Bal du Tournoi, au cours duquel il y aura l'élection de la Reine du Sport.

BOULES

Dimanche 14 Avril ont eu lieu à Saint-Auban les éliminatoires de secteurs de la Coupe de France de Pétanque Byrrh.

Trois équipes représentaient notre société. L'une d'elles, composée de Martine, Chastillon et Don Fernand, a été sélectionnée et représentera notre groupement à la finale départementale qui se disputera le 9 Mai à Sainte-Tulle.

Toutes nos félicitations à nos représentants avec l'espoir qu'ils se distingueront encore en finale.

***

Demain Dimanche de Pâques aura lieu un concours de boules à la longue et à la mêlée, organisé par la Boule Sisteronnaise.

Droit d'entrée 100 frs par joueur. Prix 2.000 frs plus les mises.

Ce concours est réservé aux sociétaires. Inscriptions au Bar Samuel à 14 heures.

***

Le Lundi de Pâques aura lieu un Concours de Pétanque à la mêlée organisé par l'Amicale des A. C. de Sisteron. Ce concours est ouvert à tous les joueurs. Droit d'entrée 100 francs par joueur.

Premier prix 1.500 frs ; Deuxième prix 1.200 frs; Troisième prix 800 frs.

Les inscriptions se feront au Café Gachet. Tirage au sort à 13 h. 30.

UNE REVOLUTION
DANS LA TECHNIQUE
DE LA MONTRE

FLOTY

100 % protégée 100 % étanche

FLOTY est étanche d'une façon absolue et définitive.

FLOTY a la protection intégrale de tous les organes du mouvement.

FLOTY supporte les chocs les plus sévères.

Le ressort de FLOTY est en acier inoxydable.

Le mouvement de la FLOTY ancre 17 rubis, à trotteuse centrale directe, est considéré par les Organismes Officiels de Contrôle comme un des meilleurs calibres actuels.

La montre FLOTY est en vente chez
VIGNET Weber
Rue de Provence — SISTERON

Conseil Municipal de Sisteron

Lundi de cette semaine s'est réuni dans la salle habituelle, le Conseil Municipal de notre ville. Un public nombreux assiste à la séance. Cette réunion a été plutôt mouvementée.

Il n'y a pas que la place de Ministre qui devient dangereuse, celle de Conseiller Municipal l'est égalelement, car dans cette assemblée, des épithètes qui sonnent trop bien à l'oreille, comme *crétin, bon à rien, tu n'as jamais rien fait, dictateur,* etc... ont pour la première fois, éclaté dans cette salle que préside le buste de la République, sous l'œil tendre des portraits de divers Présidents de la République.

Souhaitons qu'une pareille séance ne se renouvelle pas. Le contribuable Sisteronnais demande aux municipaux du bon travail pour le plus grand profit de la ville et le bon renom de la Cité.

***

17 conseillers municipaux sont présents. M. Paret, maire, entouré de ses adjoints MM. Fauque et Sias, ouvre la séance en donnant le compte-rendu de la dernière assemblée.

Après la lecture de ce procès-verbal M. Roman fait une intervention au sujet des balayeurs qui doivent posséder tout de même un peu de politesse.

M. Bouchet interpelle pour demander comment ont été faites les nominations des quatre employés nouveaux. M. le Maire donne les explications nécessaires et fait connaître qu'il peut faire les nominations personnellement.

M. Bouchet demande à l'assemblée de démissionner en entier pour protester contre la lenteur de certains services administratifs du département et notamment au sujet de la construction d'un abattoir.

M. Paret demande de bien vouloir passer à l'ordre du jour qui motive cette réunion.

M. Léon Tron est désigné comme secrétaire.

— Le Conseil adopte le projet de l'extension d'égoûts de la Porte du Dauphiné à la maison Gabert. Ce projet est d'environ 2.000.000 de frs de travaux. L'adjudication sera donnée incessamment.

— A l'abattoir on vient d'installer un chauffe-eau pour les douches. Un nouveau branchement électrique est nécessaire pour le bon fonctionnement de cet appareil. Coût 6.000 francs. Adopté.

— Un autre branchement électrique est nécessaire au Collège Moderne. Coût 44.000 francs. Adopté.

— Le Congrès annuel des Mutilés et Anciens Combattants doit se tenir cette année à Sisteron. Le Conseil vote une somme de 30.000 francs pour aider la section de Sisteron dans la bonne réussite de ce Congrès.

— Egalement le Conseil vote une subvention de 10.000 francs pour la Croix-Rouge, à condition que cette somme reste à la section locale.

— Un Sisteronnais, ancien élève du Collège Paul Arène, M. Canton, vient de mourir en Argentine. D'après son testament il fait don au Collège d'une maison située à Grasse. M le Maire donne toutes les explications de ce don. D'après le régisseur de cette propriété, la maison ne serait pas en très bon état, mais vaudrait quand même à la vente la somme de deux millions. M. le Maire tiendra au courant l'assemblée des suites à donner.

— Des modernisations, la création d'un laboratoire, et des agrandissements sont prévus au Collège Moderne Paul Arène. Le montant des travaux est de l'ordre de 5.000.000 de francs dont 75 % de subvention. Les projets doivent être déposés. Le Conseil adopte le principe.

— La chute des pierres du Rocher de la Baume inquiète quelque peu les habitants de ce faubourg. M. Paret fait connaître la lettre du service des Eaux et Forêts, mais n'a encore rien reçu du service des Ponts et Chaussées. Il pense que sous peu une solution interviendra et des travaux seront entrepris.

— La ville de Sisteron avait demandé l'achat des terrains derrière la maison du Docteur Robert, au service de la Reconstruction, pour la construction de bains-douches. Le M. U. R. vient de répondre et propose pour cet achat la somme de 716.000 francs payée aux sinistrés. Le Conseil rejette sans discussion cette proposition.

— Egalement le Conseil rejette la voirie du lotissement du Second Pont autrement dit le chemin qui part derrière les Etablissements Baret et Decaroli et qui arrive Route de Noyers devant la chapelle. Lorsque ce chemin sera en état et après avis du service des Ponts et Chaussées, la ville acceptera de prendre l'entretien de ce chemin.

— Le chemin qui part du Pont de Gourgnias et qui va à la fabrique de papier est en très mauvais état. M. le Maire adressera au service des Ponts et Chaussées l'ordre de mettre ce chemin en état.

— Certains conseillers municipaux s'étonnent de ne pas voir construire dans la ville des habitations à bon marché. Une commission avait été nommée il y a six mois et rien n'a été fait. Cette même commission est désignée de nouveau et fera, avec l'aide d'un architecte, dans les prochains jours, une « promenade » à travers la ville, à la recherche des terrains devant servir à la construction des H. B. M. Le Conseil unanime est d'accord, si besoin en était, de demander contre les propriétaires de terrains choisis, l'expropriation d'urgence.

— La nomination d'un deuxième garde-champêtre est prévue depuis longtemps mais n'a encore pas été choisi. M. le Maire fait connaître que M. Ponsi n'a pas quitté l'appartement de la Mairie pour une raison, c'est qu'il n'en trouve pas, et de ce fait on ne peut pas prévoir à une nomination puisque ce nouveau fonctionnaire doit habiter la Mairie. M. le Maire renouvellera à M. Ponsi de quitter les lieux.

— Et voici une question qui revient sur le tapis, c'est le changement de fréquence électrique de la ville. Une vive discussion s'engage. Dans cette discussion, il est question d'une lettre qui n'aurait vu le jour que huit jours avant la séance du changement de voltage, alors qu'elle était datée d'un mois en arrière, de la présence à cette séance de M. Andrieu, Ingénieur de l'E.D.F., chef de Secteur à Manosque, d'un nommé Combe, entrepreneur de l'E.D.F. qui aurait dit qu'il ne comprenait pas la présence de cet Ingénieur à la séance, que ceux qui avaient voté pour maintenaient leur vote, etc... etc... et c'est là-dessus que M. Paret demanda par un vote la clôture des débats et la séance est levée à 24 heures 30.

L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre des Basses-Alpes communique :

Application de la Sécurité Sociale aux Victimes de la Guerre

L'article 31 de la loi no 53-1340 du 21-12-53 a accordé aux victimes civiles de la guerre le bénéfice du régime de Sécurité Sociale institué par la loi du 20-7-50, un décret d'application fixera prochainement les catégories de bénéficiaires.

Ces dispositions étant applicables à compter du 6-1-54 les postulants devront, en vue de faire valeur ultérieurement leurs droits, conserver toutes pièces relatives aux traitements, susceptibles de donner lieu à des remboursements de prestations, dont ils auraient pu être l'objet pendant la période antérieure à leur immatriculation.

© VILLE DE SISTERON

MUSIQUE

Par suite de l'absence de plusieurs musiciens des *Touristes des Alpes* qui vont passer les fêtes de Pâques dans leur famille, le premier Concert public qui devait se donner ce soir Samedi, n'aura pas lieu.

Que le public et les amis des *Touristes des Alpes* se rassurent, ce Concert est renvoyé au Samedi 24 Avril à 21 heures 30.

Le temps sera beaucoup moins froid et les auditeurs et musiciens seront mieux à l'aise pour écouter et exécuter les meilleurs morceaux du répertoire.

OFFICE DEPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Les Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans les formations paramilitaires allemandes, bénéficiaires éventuels du statut du réfractaire et des personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi, sont avisés que leurs demandes sont recevables jusqu'au 31 Mai 1954.

MENAGERES ATTENTION

Des ordres sévères viennent d'être donnés à la police locale pour faire respecter les termes des arrêtés municipaux relatifs au dépôt des ordures sur la voie publique. Deux procès-verbaux viennent de sanctionner des infractions au dit arrêté.

Le Maire fait de nouveau appel à la bonne volonté de la population pour aider la Municipalité afin de rendre notre ville plus propre et plus accueillante.

Francette

informe son aimable clientèle
que son magasin de Nouveautés
15, Rue Saunerie à SISTERON
est réouvert.

SOLDE IMPORTANTE
SUR TOUS LES ARTICLES

CHEMINOTS RETRAITES

Les Cheminots Retraités de la section de Sisteron sont informés qu'une réunion extraordinaire aura lieu le Dimanche 25 Avril 1954, à 10 heures dans une salle de la Mairie de Sisteron.

Ordre du jour : Election d'un Président ; Renouvellement du Bureau ; Fixation de la date du repas annuel.

Présence indispensable de tous les membres de la section.

SORTIE

Le Mercredi 21 Avril sera de passage dans notre ville, la Société des Instituteurs de Neuchâtel (Suisse). Ces membres de l'Enseignement resteront toute la journée à Sisteron.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

VARIETES - DANCING

A l'occasion des Fêtes de Pâques, demain Dimanche, à 21 heures, dans la salle des Variétés-Dancing, Grand Bal avec Léon Ailhaud et sa grande formation.

ALCAZAR

C'est l'ensemble Edouard Marin qui animera, dans la belle salle de l'Alcazar, demain Dimanche, à 21 heures, le Bal de Pâques.

NECROLOGIE

Nous avons appris un peu tardivement le décès de M. le Curé Jourdan survenu dans une maison de retraite à La Pauline, près d'Hyères.

Le Curé Jourdan était natif de Sisteron. Il avait exercé pendant de très longues années son sacerdoce à St-Geniez parmi les paroissiens de ce haut village dont il était devenu l'ami, le conseiller et plus tard le Maire, mais atteint de fatigue générale il dut se faire soigner à l'hôpital de notre ville, puis il se retira finalement dans une maison de prêtres que l'âge force au repos, où il est décédé à l'âge de 79 ans.

M. le Curé Jourdan comptait aussi de nombreux amis d'enfance à Sisteson qui étaient heureux de le recevoir en famille.

***

Nous adressons nos sympathiques condoléances à Messieurs et Madame Martin et Ghiglione, Directeurs des Variétés-Cinéma, pour la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur mère et belle-mère, Madame Martin, née Mutschler, décédée à Sisteron et inhumée à Marseille.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 19 Avril, M. Allais, Place de l'Horloge.

AUTOMOBILE - CLUB DES ALPES

Les personnes désirant s'inscrire à l'Automobile - Club des Alpes, sont priées de faire leur demande d'admission au Syndicat d'Initiative de Sisteron.

Formalités Douanières : Il est rappelé que les délivrances de documents douaniers ne sont effectuées que pour les membres d'un Automobile-Club.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En vue des opérations de recensement de la population pendant le mois de Mai, des agents recenseurs sont demandés par la Mairie. Les intéressés, notamment les retraités, sont priés de se faire inscrire d'urgence au Secrétariat de la Mairie.

CHEZ LES NOTAIRES

Les études des notaires seront fermées du jour de Pâques jusqu'au Mercredi midi.

On demande

Employé de bureau. — Entreprise GAONA, SISTERON.

L'AMERIQUE ET LA GUERRE D'INDOCHINE

Raymond Cartier câble à Paris-Match : avec l'Indochine, Eisenhower a reconquis en une semaine sa popularité.

Au même sommaire : un mois à Dien-Bien-Phu ; la Comédie Française à Moscou ; le drame des *Comet* ; le Festival de Cannes.

Demandez Paris - Match à votre marchand de journaux habituel.

ROSENGART

SAGAIE
4 CV, 4 vitesses, 120 kmh.
livraison 2 mois.

MARATHON

CORSAIRE 145 kmh.
PIRATE 160 kmh.
livraison 2 mois.

ROVIN

3 CV, 3 vitesses, 90 kmh.
4 litres 5 au 100 km.
livraison 1 mois.

VENTE A CREDIT

Concessionnaire Exclusif
Hautes et Basses-Alpes

GARAGE ROUGNY

SISTERON — Télé 242

LE SEXE FORT N'EST PAS CELUI QU'ON PENSE

Qui, de l'homme ou de la femme, vit généralement le plus longtemps ? Qui résiste le mieux aux conditions défavorables de vie, à l'usure, au surmenage, aux maladies ? Qui est capable de l'effort le plus soutenu ? Qui est le moins douillet ? Le moins « sentimental » ? La femme, naturellement !

Obnubilé par des préjugés ancestraux, vous ne le croyez pas ? Alors lisez le n° d'Avril de GUERIR et vous verrez que la biologie, la médecine, la statistique, fournissent les preuves les plus irréfutables à l'appui de cet apparent paradoxe.

Il est vrai que si les hommes constituent en fait le « sexe faible » ils sont aussi le « beau sexe ».

GUERIR est en vente chez tous les marchands de journaux. (A défaut, 49, Avenue d'Iéna, Paris 18e. Joindre 75 francs en timbres).

GARAGE MODERNE

Francis JOURDAN

SISTERON

Agent des Automobiles
PANHARD
la plus moderne et complète
des voitures de tourisme

Agent « UNIC »
le camion qui dure
de 3 à 20 tonnes

Réparations Accessoires
Pneus

Tout ce qui concerne
l'Automobile

Renault 4 CV occasion

Remisage de voitures
et entretien

Prix Modérés

Leçons de conduite

Scooters et Triporteurs
toutes marques

TOUT LE CONFORT
PAR L'ELECTRICITE
FOURNITURES GENERALES

Aspirateurs Cireuses
Appareils Réfrigérateurs
ELECTROLUX
depuis 44.000 francs
Machines à laver « MORS »
depuis 35.000 francs
APPAREILS ELECTRO-CLOTURE
T. S. F.
TELEFUNCKEN et AMPLIX
Grand Choix de Lustrerie
Machines à Coudre
Stock de Moteurs 50 Périodes

C. FIASTRE

22, Rue Saunerie — SISTERON

Georges RICHAUD

Radio Electricien Diplômé
Magasin d'Exposition
18, Pl. de la Mairie, SISTERON
Laboratoire de dépannage
Construction
Agent des Marques
Pizon Bros - Sonolor - Pontiac
Cadres antiparasites
Capte et Rex
Ventes — Reprises — Occasions
Location du Pick-Up
Sonorisations
Réparations Appareils Ménagers
Installations Électriques

ETAT-CIVIL

du 9 au 16 Avril 1954

Naissances : Amabile Pascale Malacarme, avenue de la Libération.

Décès : Jean Baptiste Joseph Vollaire, 87 ans, avenue de la Libération. — Delphine Clarisse Clotilde Mutschler, veuve Ghiglione, 80 ans, Place de l'Eglise.

REMERCIEMENTS

La famille PAYAN Léon remercie bien sincèrement tous ses parents et amis qui lui ont apporté leurs sympathiques condoléances en assistant nombreux aux obsèques de leur mari et père

PAYAN Léon

décédé à Sisteron le 26 Mars 1954.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT

R. CAFFIN

Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Etude de Me Aimé DECARD
notaire à MANOSQUE

PREMIER AVIS

Aux termes d'un acte reçu par Me Aimé DECARD, notaire à MANOSQUE, le douze Avril mil neuf cent cinquante quatre, enregistré à MANOSQUE le treize Avril mil neuf cent cinquatre quatre, volume 313 A folio 59, numéro 572, bordereau 56/6, contenant donation par Me Louis Célestin BAYLE, propriétaire, et Madame Hélène Julia Henriette TOURNIAIRE, son épouse, commerçante, demeurant ensemble à TURRIERS (Basses-Alpes), à leurs quatre enfants et partage entre ces derniers des biens donnés comprenant notamment un fonds de commerce d'*Epicerie, Mercerie, Rouennerie,* sis et exploité à TURRIERS.

Ledit fonds de commerce estimé Trois Cent Quatre Vingt Mille Francs, s'appliquant pour Cent Dix Mille Francs aux éléments incorporels, Vingt Mille Francs au matériel et mobilier commercial et Deux Cent Cinquante Mille Francs aux marchandises.

A été attribué à Mademoiselle Magdeleine Edwige Marcelle BAYLE, sans profession, demeurant à TURRIERS.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites dans les dix jours au plus tard du deuxième avis renouvelant le présent, en l'étude de Me DECARD, notaire à MANOSQUE, domicile élu.

Pour Premier Avis
DECARD, notaire.

ATELIER DE
MENUISERIE - EBENISTERIE
René MARTIN
Rue Bourg - Reynaud — SISTERON
Tous Travaux de Menuiserie
Réparations en tous genres

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

A CRÉDIT VELOSOLEX
livraison immédiate
Consultez-nous
Garage BUES — SISTERON

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON

Les plus beaux Meubles A qualité égale
AUX MEILLEURS PRIX PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

LA NOUVELLE 54 ARONDE
GARAGE DU DAUPHINE
A. BRUN
Concessionnaire pour les Basses-Alpes
Téléphone 26 SISTERON
équipée avec les nouveaux amortisseurs ARMSTRONG

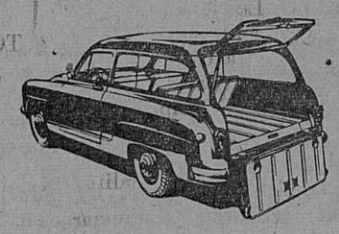
La Châtelaine

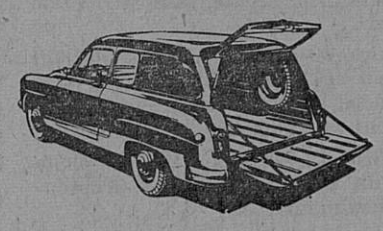
Commerciale

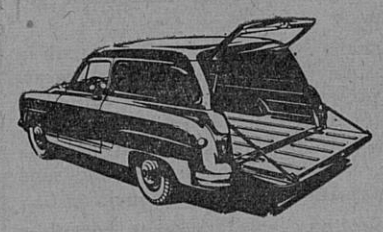
Camionnette 500 kgs

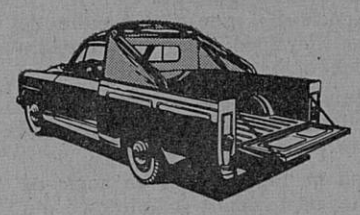
Fourgon

LA VESPA 54
MOTEUR : Puissance accrue
CHASSIS : Nouvelle présentation
Distributeur Régional : Maxime BUES à SISTERON — Tél. 18

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles
SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Charbon spécial pour feu continue
et pour poêle CINEY
CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

© VILLE DE SISTERON